

Créteil, le 22 avril 2025

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE (UPEC)

Faculté de Santé

**Procès-verbal**

**Conseil de l'UFR de Santé du jeudi 6 mars**

**Membres présents :** Françoise BOTTEREL, Sophie LANONE, Pierre WOLKENSTEIN, Giuliana AMADDEO, Caroline BARAU, Charles LAIDI, Marine LUNVEN, Anais PUJALS, Frédéric SCHLEMMER, David SIBON, Sylvie HAULON, Emmanuelle LORISSON, Aurélie SITTER, Adil TAGRI, Martine GARRIGOU, Marion COURTIN, Florence CANOUI-POITRINE, Cynthia ENGELS, Claude LACHENY, Frédéric RELAIX, Laurence LENOIRE-LABREVOIS, Rémy NGUYEN, Allan THIOLAT

**Membres représentés :** Armand MEKONTSO DESSAP, Vincent AUDARD, Carole HENIQUE GRECIET, Oriane WAGNER BALLON, Marie LAURENT, Muriel FORT, Benoit SCHLEMMER, Sylvain DIAMANTIS, Léna STASIAK

**Membres absents excusés :** Thierry HERBRECHT

**Membres absents :** Charles-Henri FLOUZAT LACHANIETTE, Nicolas LELLOUCHE, Eléa CHALIER, Guillaume SURVILLE, Cylia AFROUN, Clément BAPTISTA

## Table des matières

Points	Page
I. <b>Approbation</b> du PV du 23 janvier 2025 - <i>Vote</i> <b>Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN</b>	
II. <b>Retour sur l'HCERES Formation</b> - <i>Information</i> <b>Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN</b>	
III. <b>Département Licence :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• LAS/PASS/LSPS retour de l'exécutif sur la Cours des Comptes - <i>Information</i></li> </ul> <b>Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN</b>	
IV. <b>Département Master :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mention Santé Publique - <i>Vote</i></li> </ul> <b>Rapporteur : Florence CANOUI-POITRINE</b>	
V. <b>Département Formation Continue :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créations et renouvellements DU/DIU/CU - <i>Vote</i></li> </ul> <b>Rapporteurs : Clotilde BOYER et Barbara HERSANT</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modifications des tarifs FC - Masters et 3<sup>ème</sup> Cycle - <i>Vote</i></li> </ul> <b>Rapporteurs : Clotilde BOYER et Barbara HERSANT</b>	
VI. <b>Recherche :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vague E IMRB - <i>Information</i></li> </ul> <b>Rapporteur : Sophie LANONE</b>	
VII. <b>Vie étudiante :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elections étudiantes - <i>Information</i></li> </ul> <b>Rapporteurs : Pierre WOLKENSTEIN et Julien GIRAL</b>	
VIII. <b>Vie de l'Etablissement :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Retour sur la Journée Portes Ouvertes - <i>Information</i></li> </ul> <b>Rapporteurs : Françoise BOTTEREL et Pauline ETIENNE-JEANNETTE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Point travaux - <i>Information</i></li> </ul> <b>Rapporteurs : Pierre WOLKENSTEIN et Claude LACHENY</b>	
IX. <b>Questions diverses</b>	

### 1) **Approbation** du PV du 23 janvier 2025 – *Vote*

**Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN**

Le procès-verbal du Conseil d'UFR du 23 janvier 2025 préalablement examiné par les conseillers est soumis à leur vote pour être approuvé.

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres, présents et représentés.

### 2) **Retour sur l'HCERES Formation** – *Information*

**Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN**

Le Doyen introduit le point sur le l'HCERES Formation, il précise que toutes les composantes de l'UPEC ainsi que tous les enseignements ont été évalués par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur. Les enseignements de la Faculté de Santé ont été également évalués.

Le Doyen annonce qu'un certain nombre de remarques ont été faites par l'HCERES sur les Masters et notamment sur l'employabilité des étudiants à la sortie des Masters. Il est difficile aujourd'hui de savoir quel est l'employabilité puisque les créations de certains masters sont très récentes. Une remontée serait faite dans ce sens à l'HCERES avec l'aide du Cabinet de la Présidence.

Le Doyen rappelle qu'un courrier de France Université a été adressé à l'HCERES dans le but de montrer que les rapports qui ont été donnés aux Universités par le Haut Conseil, sont dans un sens très critiques. Suite à ce courrier, l'HCERES a décidé de convoquer les directeurs de composantes afin de les consulter pour de possibles corrections. Il lui apparaît difficile que les enseignements d'une faculté de Santé soient non accrédités.

Le Doyen se veut rassurant quant au rapport de l'HCERES.

### 3) **Département Licence**

- LAS/PASS/LSPS retour de l'exécutif sur la Cours des Comptes – *Information*

**Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN**

Le Doyen de la Faculté de Santé nous présente le retour de la Cours des Comptes sur les LAS/PASS/LSPS.

La réforme de l'accès aux études de santé, mise en place en 2020, a remplacé la PACES et le numerus clausus par un numerus apertus. L'objectif était d'améliorer la réussite des étudiants, d'augmenter le nombre de professionnels de santé et de diversifier les profils des futurs étudiants. Cependant, la réforme a rencontré des difficultés en raison de la diversité des modèles adoptés par les universités, rendant sa mise en œuvre complexe et perturbée.

Les nouvelles voies d'accès et notamment la licence option santé (LAS), ont augmentés considérablement le nombre d'admis en santé et en médecine et de ce fait la mise place des LAS et LSPS ont été difficile en raison du manque de place, d'enseignants, de locaux et de dispositif de recherche.

Le numerus apertus est aujourd'hui d'environ 250 sur la Faculté de Santé de Créteil. Le numerus clausus avant la réforme des études de Santé était d'environ 175. Ce qui représente à l'échelle de la Faculté de Santé une ouverture de 20% au lieu des 8% recommandé par l'OMDPS.

Le Doyen se veut synthétique et précise que sur trois années de licence, les étudiants ont deux chances pour accéder aux études de médecine. Les voies d'accès sont au nombre de quatre : LAS, PASS, LSPS et passerelles

Le bilan reste mitigé du fait de la non uniformisation au niveau nationale des études en Santé. Au niveau Européen, le modèle licence doit s'imposer.

Le Doyen conclut en précisant que tout étudiant inscrit en licence Santé, doit pouvoir obtenir un diplôme à la fin de leur étude mais il précise que le système demeure complexe. Les voies d'accès doivent être claires et nous devons harmoniser les enseignements pour améliorer la compréhension et la réussite des étudiants.

**4) Département Master :**

- Mention Santé Publique – *Vote*

**Rapporteur : Florence CANOUI-POITRINE**

Florence CANOUI POITRINE présente la demande d'accréditation du Master Santé Publique, elle précise que cette demande est motivée par les échanges avec la DGESIP dans la cadre du renouvellement de la fiche RNCP MASTER Santé.

Elle explique que le rattachement de certains parcours-types à la mention Santé a interpellé la DGESIP, pour qui ces parcours correspondent plus aux compétences spécifiques de la mention Santé Publique. Il s'agit des parcours suivants :

- One Health
- Epidémiologie et Surveillance des Maladies Infectieuses Humaines et Animales
- Recherche en Santé Publique

Les parcours épidémiologie et surveillances des maladies infectieuses humaines et animales et recherche en Santé publique sont d'ores et déjà proposés en collaboration avec l'université Paris-Saclay, où ils font partie de la mention Santé Publique.

Florence CANOUI POITRINE indique que la création d'une mention dédiée permettra une meilleure lisibilité des parcours-types dont les compétences sont du domaine de la Santé Publique : épidémiologie, biostatistique, recherche clinique et/ou interventionnelle.

Le dépôt de cette demande d'accréditation est appuyer par des équipes de recherche solides en Santé Publique comme : CEpiA, IMRB U955 Inserm/UPEC - Epidémiologie du vieillissement, Epiderme, UR UPEC – pharmaco-épidémiologie, EpiMIM EnVA ANSES – Epidémiologie des Maladies Infectieuses Multi-Hôtes, DYNAMIC, UR UPEC – Dynamique des interactions hôtes/pathogène.

Pour conclure, elle précise que les indicateurs de Santé Publique du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne sont défavorables : la demande d'accréditation apparait cohérente avec les besoins de notre territoire.

**Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.**

**5) Département Formation Continue :**

- Créations et renouvellements DU/DIU/CU - *Vote*

**Rapporteurs : Clotilde BOYER et Barbara HERSANT**

Clotilde Boyer, responsable du DUFMC présente les demandes de renouvellements des DU :

**Les renouvellements** concernent :

- DIU de chirurgie de l'épaule et du coude
- DIU d'Activité physique, nutrition et santé
- DU IRM en pratique clinique

Seul le **Diplôme universitaire d'exploration échographique de la fertilité et de l'endométriase : de la gynécologie normale à la pathologie** est concerné par des modifications :

- Changement de porteurs : Pr. Edouard LECARPENTIER et Dr. Laetitia LAUP

Clotilde BOYER soumet également une demande de création de formation courte :

**La création concerne :**

- DU Cellule prévention de la désinsertion professionnelle

Ce DU s'inscrit dans la continuité d'une formation coconstruite avec le service de santé de Thales. L'objectif de ce diplôme universitaire est de professionnaliser les entreprises et organismes publics aux enjeux de la désinsertion professionnelle et aux stratégies de maintien en emploi et également de mettre en place une méthodologie et des outils d'accompagnement des salariés en difficulté avec l'objectif de prévenir la désinsertion professionnelle.

Tarifs :

- Entreprise : 3 000€
- Autofinancement : 3 000 €
- Module : 1 500€
- 250€ Frais inscription UPEC

**Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.**

- Modifications des tarifs FC – Masters et 3<sup>ème</sup> Cycle - Vote

**Rapporteurs : Clotilde BOYER et Barbara HERSANT**

Clotilde BOYER soumet au vote du conseil de gestion de la faculté de Santé les nouveaux tarifs des diplômes ouverts à la formation continue. Elle précise qu'il n'y a pas d'évolutions pour les MASTERS en FC :

- MASTER 1 : 4 980€
- MASTER 2 : 6 300€
- MASTER 2 mis en place en 2024/2025 : 5 800€

Clotilde BOYER conclut avec la présentation de la grille tarifaire des diplômes des études médicales ouverts à la formation continue :

Parcours	Volume d'heures de cours (Hors stages)	Taux horaire	TARIFS FORMATION CONTINUE
DFGSM2	460	12€/h	5 520 €
DFGSM3	496	12€/h	5 952 €
DFASM1	170	12€/h	2 040 €
DFASM2	132	12€/h	1 584 €
DFASM3	55	12€/h	660 €

**Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.**

**6) Recherche :**

- Vague E IMRB - *Information*

**Rapporteur : Sophie LANONE**

Sophie LANONE présente la vague E IMRB dans son ensemble. L'HCERES a délivré son rapport, elle précise que globalement le rapport est très positif. L'IMRB a été évaluée de manière globale mais les 14 équipes elles aussi ont été évaluées. Les évaluations ont été portées sur divers items tels que :

- Fonctionnement
- Objectifs scientifiques
- Financement de l'Unité
- Contribution à la société
- Attractivité

Ces thématiques ont été évalués sur toutes les équipes et unités de recherche, les commentaires, les points forts et les aspects à améliorer ont ainsi pu être mis en avant, les mentions données par Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur sur l'IMRB sont :

- 7 équipes en Outstanding
- 4 équipes en excellent to outstanding
- 5 équipes en excellent
- 1 équipes en verygood

Les évaluations sont, en conclusion, particulièrement élogieuses pour l'Institut Mondor de Recherche Biomédicale.

**7) Vie étudiante :**

- Elections étudiantes -*Information*

**Rapporteurs : Pierre WOLKENSTEIN et Julien GIRAL**

Le Doyen présente le point d'actualité sur les élections étudiantes à venir. Il en profiter pour saluer la participation et la présence des étudiants élus au Conseil de Gestion de la Faculté de Santé. Il appuie sur le souhait de la faculté de travailler en co-construction avec les élus et les étudiants. Les élections étudiantes auront lieu les 19 au 20 mars 2025.

Les élections sont en simultané avec les élections étudiantes des conseils centraux.

Il précise que les listes de candidatures étudiantes doivent être déposées avant le 4 mars à 16h00, à ce jour deux listes ont été déposés :

- Liste n°1 : Elus Cristoliens Liés pour l'Innovation, l'Action et la Représentation en Santé (ECLAIRS)
- Liste n°2 : Etudiants Master Biologie Santé – Santé

Le scrutin aura lieu exclusivement en ligne.

Le Doyen rappelle qu'il est important de voter et il annonce qu'à la suite des élections étudiantes et sur proposition au prochain Conseil de Gestion du mois d'avril 2025, aura lieu une élection d'un(e) Vice-Doyen(ne) étudiant(e).

Allan THIOLAT s'interroge sur l'équité des listes de candidatures.

Le Doyen précise qu'il se veut neutre dans ces élections et propose à Allan THIOLAT d'en discuter avec les étudiants s'il le juge nécessaire.

8) Vie de l'Etablissement :

- Retour sur la Journée Portes Ouvertes – *Information*

**Rapporteurs : Françoise BOTTEREL et Pauline ETIENNE-JEANNETTE**

Françoise BOTTEREL présente le point journée Portes Ouvertes en binôme avec Pauline ETIENNE JEANNETTE, elle précise que cette année encore la journée portes ouvertes a eu lieu dans les modulaires du fait des travaux inachevés dans le bâtiment principal.

Françoise BOTTEREL, se félicite de l'engouement autour de la JPO. Il y a eu cette année, une présence très forte de néo bacheliers et parents pour suivre les conférences.

Françoise BOTTEREL conclut en remerciant la présence des administratifs et étudiants mobilisés sur cette journée.

Une analyse fine avec des données chiffrées sera donnée dans les semaines à venir.

Le Doyen tient à préciser que la faculté soutient le tutorat et non les diverses prépas privées qui tentent de vendre de façon agressive leurs dispositifs aux abords de la faculté.

La représentante de la Marie, demande si les ilotiers municipaux sont passés pour réguler les allers et venues. Le Doyen précise que personne n'est passé pour protéger les étudiants et personnels.

- UFR de Santé : Point travaux – *information*

**Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN et Claude LACHENY**

Le Doyen conclut le conseil avec l'habituel point travaux, en compagnie de Claude LACHENY.

La passerelle qui relie la faculté à l'hôpital est fermée depuis le 20 février et jusqu'en septembre 2025.

Les travaux du Grand Paris impactent également la station du métro l'échat qui est fermée et réouvrira à la fin du printemps 2025.

Claude LACHENY précise que le hall de la Faculté de Santé sera fermé à compter du 22 avril et ce jusqu'à la rentrée 2025. L'entrée dans le bâtiment se fera donc par la porte de livraison.

Au sujet du Bâtiment de Recherche Biomédicale (BRB), l'aménagement s'est fait progressivement en janvier 2025.

Le rez-de-jardin est à nouveau accessible, une analyse de l'air a été faite et le rapport préliminaire ne montre pas d'anomalies.

Le Doyen de la Faculté de Santé  
Pierre WOLKENSTEIN